

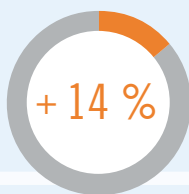
COVID-19 TENDANCES DANS LES DEMANDES DE RÈGLEMENT AU CANADA

EXPRESS SCRIPTS CANADA



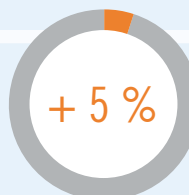
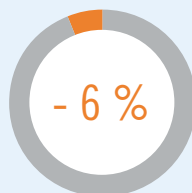
LES TENDANCES DÉGAGÉES DES DEMANDES DE RÈGLEMENT POUR SOINS DE SANTÉ NOUS ONT PERMIS DE CONNAÎTRE LES RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

LE NOMBRE DE DEMANDES DE RÈGLEMENT A FLUCTUÉ en 2020 pendant la période **AVANT LE CONFINEMENT** en mars, la période de **CONFINEMENT** lorsque les écoles et les espaces publics étaient fermés pour assurer une distanciation physique, et la période de **DÉCONFINEMENT** lorsque les activités ont repris peu à peu.



Augmentation, par rapport à 2019, du nombre de demandes de règlement pendant la période **AVANT LE CONFINEMENT**

Diminution du nombre de demandes de règlement pendant la période de **CONFINEMENT** par rapport à 2019

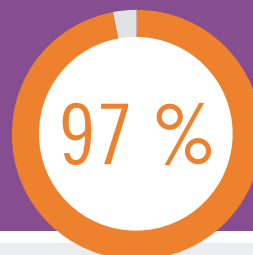


Augmentation du nombre de demandes de règlement pendant la période de **DÉCONFINEMENT**

LES CLASSES THÉRAPEUTIQUES LES PLUS TOUCHÉES par la pandémie comprennent les traitements indiqués pour les maladies respiratoires, les infections et les problèmes de santé mentale.

On prévoit que le nombre de demandes de règlement pour des **ANTIDÉPRESSEURS** dépassera celui de 2019.

EN 2020,



DU TOTAL DES DEMANDES DE RÈGLEMENT DE 2019 A ÉTÉ ATTEINT LE 31 AOÛT.



Le nombre de demandes de règlement pour des **ANTI-INFECTIEUX** A CHUTÉ.



Le nombre de demandes de règlement pour des médicaments contre **L'ASTHME ET LA MPOC** et le montant de ces demandes ont connu **L'AUGMENTATION LA PLUS IMPORTANTE** de toutes les catégories thérapeutiques.



Le nombre de demandes de règlement pour **ANTIDÉPRESSEURS** soumises par des **NOUVEAUX DEMANDEURS** a augmenté de 20 %.

À QUOI DEVEZ-VOUS VOUS ATTENDRE?

- **SI LES MESURES DE CONTRÔLE RELATIVES À LA PANDÉMIE S'AVÈRENT EFFICACES**, le nombre de demandes de règlement soumises au cours du reste de l'année 2020 devrait se stabiliser.
- **LES LIMITES DE 30 JOURS** sur les approvisionnements auront des répercussions sur le coût par demandeur.
- **AU COURS D'UNE DEUXIÈME VAGUE**, les tendances observées au cours de la période avant le confinement et de la période de confinement pourraient se répéter.



QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

- **FAITES PREUVE D'EMPATHIE** envers vos employés.
- **ADOPTÉZ UNE APPROCHE GLOBALE** relativement au bien-être de vos employés.
- **OFFREZ DE L'AIDE AUX EMPLOYÉS** afin qu'ils puissent faire face aux répercussions engendrées par la pandémie de COVID-19 et aux **PROBLÈMES** de santé mentale.